



Le Pas



Bulletin municipal



2022

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL	p. 3 à 7
NOS JEUNES	p. 8 à 11
TROISIEME AGE	p. 12 à 13
NOS ARTISANS	p. 14 à 16
NOS COMMERÇANTS	p. 17
LES TRAVAUX ET NOS PROJETS	p. 18 à 20
INFOS DIVERSES	p. 21 à 28
LES ASSOCIATIONS COMMUNALES	p. 29 à 37
Le PAS AUTREFOIS	p. 38 à 39
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	p. 40
IN MEMORIAM	p.41
MEMENTO	p.42

Mairie

15 rue du Bocage

53300 LE PAS

Coordonnées

☎ 02.43.08.88.15

contact@commune-le-pas.fr

Site Internet :

www.le-pas.mairie53.fr

Horaires d'ouverture

Du Mardi au samedi :
9h-12h

LE MOT DU MAIRE



L'année 2022 se termine avec une crise COVID atténuée; mais prudence le virus est toujours présent, restons vigilants.

Nos préoccupations sanitaires ont été remplacées par une guerre en Ukraine qui nous impacte directement avec une augmentation de l'inflation, des tarifs énergétiques, des matériaux et matières premières ainsi que du carburant. Ceci nous pousse à penser tardivement qu'il faut travailler un maximum sur les économies d'énergie, sur une mobilité économique et partagée afin d'éviter les gaspillages divers. Je sais que beaucoup d'entre vous étudiez pour votre foyer cette problématique et je vous y encourage vivement.

Comme je vous l'avais annoncé l'année passée, les deux pavillons impasse de Bellevue, sont en construction et devraient être disponibles à la location début juillet. En parallèle, nous avons réhabilité l'ancienne petite poste en logement et rafraîchi un autre logement, rue du Lavoir. Ceux-ci sont tous les deux loués actuellement.

Je vous félicite pour la fréquentation de la garderie municipale qui connaît un franc succès depuis septembre avec un effectif scolaire en hausse permanente. Je remercie l'équipe pédagogique et l'équipe communale pour leur investissement et implication.

Cette année 2023 sera concentrée sur la réhabilitation du clocher. En effet, il est temps d'estimer le coût et les différentes phases de travaux de notre clocher (pour information notre dossier sur les choucas a été entendu par la préfecture mais je ne peux pas vous en dire plus pour l'instant ... affaire à suivre !)

Nous avons fait l'acquisition cette année du salon de coiffure pour pouvoir garder ce service,. A la suite du départ de Mme Hangar, Mme Maine a bien voulu nous suivre dans cette aventure. Merci à elle !

J'associe à nos différentes réalisations comme celles à venir, mes adjoints, les membres du Conseil municipal, et ceux qui ont permis de les mener à bien. Un grand merci pour leur soutien.

Enfin, j'ai une pensée particulière pour Madame Richard et Madame Herbeaudeau ainsi qu'à leur famille.

C'est en mon nom et celui de l'ensemble des conseillers, des agents municipaux de Le Pas que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année 2023 et vous invite, ainsi que les nouveaux habitants à qui je souhaite la bienvenue, à nous retrouver le dimanche 22 janvier, à 11h, à la salle communale, pour trinquer au pot de l'amitié.

Bonne lecture !

L'EQUIPE MUNICIPALE



Au fond, de gauche à droite : Julien LECOMTE, Gaëtan GOUSSIN, Jessica HAVARD, Jacky GRINENWALD, Romain NEEL, Emmanuel FORET, Mickaël THE-
RIAU, Raphaël LECARPENTIER (1er adjoint)

Devant de gauche à droite : Anita GUYARD, Magali LAUNAY (Maire), Solenne FOUASSIER, Nicolas GRANGER, Cyril LESAVOUREY (2ème adjoint)

L'EQUIPE COMMUNALE



Angélique GRANGER, Mireille COQUEMONT, Christina REBUFFÉ,

Karine DUVAL

Responsables de la cantine et la garderie



Lucie HOULBERT

Responsable de l'agence postale

Benoît THÉVENARD

Agent technique



Maguy LAMI

Secrétaire de mairie



LES FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

	Commune	Assainissement
Résultat Section Fonctionnement	380 942.18 €	15 329.25 €
Résultat Section Investissement	397 577.83 €	72 004.54 €

BUDGETS PRIMITIFS 2022

	Commune	Assainissement
Dépenses et Recettes Section Fonctionnement	701 359.18 €	22 329.25 €
Dépenses et Recettes Section Investissement	1 080 270.26 €	74 322.54 €

TAUX D'IMPOSITION 2022

	%
TFB (Taxe Foncier Bâti)	40,58 %
TFNB (Taxe Foncier Non Bâti)	40.14 %

Depuis l'an passé, afin de palier la perte liée à la suppression de la taxe d'habitation, les communes perçoivent la part des recettes pour la taxe foncière bâti du département. Le taux du département 19.86 % s'ajoute donc au taux communal qui reste inchangé (20.72 %). Concrètement cela ne change rien pour les particuliers, excepté la suppression d'une ligne sur leur avis d'imposition.

Subventions 2022

Associations communales

Club Bon Accueil	250 €
A.F.N.	250 €
Comité des fêtes	1000 €
Le Pas Sport	600 €
Le Pas Pétanque	400 €
A.P.E.L.	1500 €
Gymnastique	500 €
MAM	2 500 €

Autres organismes

APEI Nord Mayenne	25 €
APF France Handicap	25 €
Infirmes Moteurs Cérébraux	25 €
Ass Franç Sclérosés en Plaque	25 €
Prévention routière	25 €
SPA	207.20 €
AFM Téléthon	25 €
Mayenne Nature Environnement	25 €
UDAF	25 €



ETAT CIVIL 2022

Note : Certaines personnes ayant souhaité ne pas diffuser les informations d'état civil les concernant, la liste ci-dessous est incomplète. Par ailleurs, seul figure les personnes décédées sur la commune ou habitant la commune, conformément au registre d'état civil.

BIENVENUE A EUX

Paul GOURDELIER17 mars
Mëlya CANET.....21 avril
Lise RENARD.....16 juin
Maël GUERIN03 juillet
Alba CHEVILLARD.....06 octobre



ILS SE SONT DIT OUI ...

(1 non répertorié)

Angéline GAUTIER et Jérôme LEBOISSETIER.....16 juillet
Karine DENIS et Charly PEREZ.....13 août
Lucy BROWN et James SKELTON.....31 octobre



ILS NOUS ONT QUITTÉS ...

Francis ROBERT22 décembre 2021
Mireille CHERNET épouse BERGER.....04 janvier
Colette GUICHARD26 janvier
Thérèse VAUGEOIS07 mars
Jeanne GUERRIER veuve COCHON29 mars
Marie GESLIN veuve HAVARD20 avril
Gisèle LEPAUVRE veuve GARNIER09 mai
Fernande HIBOU veuve REMANDE25 mai
Henri BETTON11 juin
Simone POISSON veuve LETISSIER1er juillet
Stéphane FONTAINE07 juillet
Marie-France VANHALST épouse MASSAL24 juillet
Romualdo VALERO GONZALEZ.....02 août
Maria ERNAULT veuve CHAUVIN05 septembre
Germaine FOUCOIN veuve BARRÉ11 septembre
Marie BADIER veuve ROGER27 septembre





Adresse : 17 rue du Bocage, à côté de la mairie.
Horaires : du mardi au samedi de 9h30 à 11h30.
Tél : 02 43 08 81 67



L'agence postale communale propose l'essentiel des services de La Poste :

- Envoi de recommandés, de colis et de courriers
- Vente de timbres, d'enveloppes, d'emballages
- Retrait de vos lettres ou colis
- Retrait et versement d'espèces de dépannage pour les clients La Banque Postale (montant limité)
- Dépôt de chèques sur compte chèque postal ou compte épargne
- Contrats de réexpéditions de courriers
- Garde du courrier

Un ordinateur est à disposition, aux horaires d'ouverture de l'agence, avec un accès gratuit aux services en ligne de La Poste, mais aussi des différents services publics, C.A.F, assurance maladie, pôle emploi.....
Vous pouvez également consulter vos mails, faire vos C.V, lettre de motivation, imprimer et scanner.

CANTINE ET GARDERIE COMMUNALE

La cantine communale se porte bien, avec des effectifs toujours en hausse (en moyenne 35 enfants). Le personnel assure le service tous les midis. Nous sommes bien évidemment heureux de ce succès.

A compter du 1er janvier 2023, le coût d'un repas passera à 4 € (au lieu de 3.85 €), ceci afin de suivre la progression de la facturation de l'EHPAD à la commune. Vous pouvez retrouver les menus sur le site Internet de la commune.

La garderie communale fonctionne également très bien. Les tarifs restent inchangés :

0.90 € de 7h30 à 9h (mercredi et semaine), pour le mercredi : 7 € la journée, 3.50 € le matin, 4 € l'après-midi.

Pour toutes inscriptions, merci de vous adresser directement au 02.43.04.76.53.



ECOLE SAINT FRANCOIS XAVIER

2A impasse de la Basse Cocherie
53300 LE PAS
02 43 04 76 53

ecole.lepas@orange.fr

Horaires :
9h-12h et 13h30-16h45
semaine de quatre jours

Garderie : matin et soir



Équipe éducative :

- Maternelle : Isabelle LEBULLENGER (adjointe), et Céline LOCHU (A.S.E.M).
- CP-CE1 : Muriel EUDE (directrice).
- CE2-CM1-CM2 : Mélanie FOUCHER (adjointe).
- Laurence LERAY : enseignante spécialisée.
- Aurélie DAGUIER (AESH).

Renseignements pratiques :

- Effectifs à la rentrée 2022 : 63 inscrits.
- Toute l'année, inscription sur rendez-vous pour les enfants de 2 ans et demi et plus.
- Stage de réussite : fin août, et en octobre, révisions en mathématiques et français.
- Les heures d'APC (activités pédagogiques complémentaires) ont lieu le lundi et le jeudi de 17h à 17h45
- Garderie municipale : 7h15 à 9h00 et 17h00 à 19h00 . Garderie le mercredi, en période scolaire, jusqu'à 17h30, et cantine municipale : le service et la surveillance sont assurés par Mme Christina REBUFFE (en remplacement de Mme Karine DUVAL), Mme Mireille COQUEMEONT et Mme Angélique GRANGER.
- Accueil de stagiaires qui se préparent au métier de la petite enfance ou en reconversion professionnelle.

Ouverture sur l'extérieur :

- Éducation artistique (en partenariat avec la CCBM) :
 - découverte des créations de François FEUTRIE et Cyprien DESREZ* au centre d'arts de Pontmain (18 novembre);
 - cinéma* : au printemps « Willy et le lac gelé » pour la classe CP-CE1, « Le voyage du prince » pour la classe CE2-CM1
 - CM2, « La petite fabrique de nuages » pour la classe maternelle, à l'automne « Dilibi à Paris » pour la classe CE2-CM, « Jour de fête » pour la classe CP-CE1, « Petits contes sous la neige » pour la classe maternelle ;

- Projet musique : avec Mavel d'AVIAU (DUMiste) sur les saisons pour les élèves GS—CP et CE1, en mars-avril et avec Raphaël MALINGRE (DUMiste) pour les élèves des cycles 2 et 3 sur le thème des métiers (octobre – décembre 2022)
 - Voyage scolaire le 31 mai : au jardin des Renaudies pour la classe maternelle
 - Classe découverte du 30 mai au 3 juin : à Paimpol pour les deux classes de primaire.
 - Lien école-collège pour les CM:
 - journée découverte du collège Ste Catherine d'Alexandrie (Gorron) le 11 mars.
 - CROSS d'automne à GORRON le 21 octobre (avec les élèves de cycle 3 des écoles privées du secteur et les collégiens de Ste Catherine d'Alexandrie). Trois élèves sont allés le 9 novembre au CROSS départemental UGSEL à Meslay du Maine :
- Enzo (29ème), Alexis (30ème), Maxence (49ème)....Bravo à eux !
- Journée sportive à Gorron au printemps 2022(avec les écoles privées et le collège du secteur) pour tous les niveaux. Les élèves de cycles 1, 2 et 3 ont été encadrés par les collégiens pour réaliser des jeux sportifs sur le thème de l'athlétisme.
 - Initiation au tennis : les élèves de MS-GS et CP-CE1 ont eu 2 séances avec Sam CUMMINGS, animateur sportif au tennis club de Gorron (octobre)
 - Des séances de piscine pour les élémentaires
 - 8 mai et 11 novembre : participation aux commémorations avec dépôt de la gerbe par quelques élèves.



Paimpol



Les Renaudies

Action de solidarité :

- Participation à « l'opération pièces jaunes » (février) : 11,876 kg
- « Les Bouchons d'Amour » : les enfants récupèrent les bouchons en plastique pour cette association, toute l'année et nous les remettons à Mme Edwige COULON.
- « Mets tes baskets et bats la maladie », opération créée par ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies). Le 20 octobre, les élèves ont donc couru, marché et ainsi parcouru une distance de 141800 pas. En amont de la course, ils ont été sensibilisés à cette cause en recherchant des parrains dans leur entourage. Ceux-ci s'engageaient à donner une somme par tour réalisé ! Cette année, nous avons fait mieux que l'année dernière : 480 € ! Bravo et merci à tous !

Moments festifs et remplis d'émotions

- Le partage de la galette des rois dans les classes.
- Mardi Gras le 1er mars: Sur le thème du jardin et de la nature, les élèves ont défilé dans les rues du village à la grande joie des habitants, très généreux en bonbons pour le goûter des enfants.
- Les anniversaires : les enfants fêtent leur anniversaire avec leurs camarades en leur distribuant des bonbons et des gâteaux.
- Les activités ensemble : le 100ème jour d'école, cérémonie de remise de diplôme aux CM2 et GS, les ateliers sportifs du dernier jour au terrain de foot....
- L'accueil autour d'un café ou d'un jus de fruit le premier et le dernier jour d'école.



Le carnaval



La remise des diplômes



Le 100ème jour d'école

LA MAM A PETITS PAS

Après un an d'ouverture, nous avons accueilli 15 enfants et actuellement nous en avons 7. Une petite nouvelle arrivera en janvier; nous disposerons d'une place en janvier 2024.



Cette année, nous avons organisé une vente de saucissons secs qui nous a permis d'investir dans une structure de jeu extérieure et également une bourse aux vêtements qui n'a, malheureusement, pas fait venir beaucoup d'acheteurs.

Mais nous ne nous arrêtons pas sur un échec et en 2023, nous allons de nouveau organiser une vente de saucissons secs courant juin et une bourse aux vêtements lors de la fête communale de Le Pas. Nous espérons que les habitants de Le Pas et des alentours y participent plus que cette année.

Pour les un an de la MAM, nous avons organisé un apéritif avec les parents, enfants et propriétaires de la MAM. Ce fut une soirée fort sympathique.

Merci aux parents pour leurs cadeaux.

Date à retenir : dimanche 3 septembre 2023—Bourse aux vêtements de 0 à 16 ans

Numéro de contact pour la MAM : 09 87 72 21 95

NOS ASSISTANTES MATERNELLES

Assistante maternelle
agrée

Mme COULON
Edwige

Le gué des laures
53300 Le pas
02 43 08 91 38



J'accueille vos Loulous à mon domicile dans un cadre familial.

Mon but est de répondre aux besoins de l'enfant, de respecter son rythme et son évolution ainsi que d'accompagner son éveil au travers d'activités diverses et de l'amener vers l'autonomie et le bien vivre ensemble.

Je m'adapte aux horaires atypiques.

La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) est une association intercommunale qui intervient auprès des **jeunes de 12 à 25 ans (collégiens, lycéens et étudiants)**. La MIJ est basée à Gorron (salle omnisports), et rayonne sur l'ensemble du Bocage Mayennais. Des actions en itinérance sont mises en place.

4 services sont gérés : Chantiers Citoyens Argent de poche / Ludothèque / Projet de jeunes et Info jeunes.

CHANTIERS ET ACTES CITOYENS ET CHANTIERS ARGENT DE POCHE

14-18 ans

Lors de chaque période de vacances scolaires, des chantiers sont proposés par les communes de la CCBM. Chantiers « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans et chantiers « actes citoyens » pour les jeunes de 14-15 ans, les 2 dispositifs permettent de découvrir le travail, l'apprentissage de techniques différentes, le travail en équipe, le respect des équipements communaux...

Un chantier de 3 heures permet déjà d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, valoriser son CV et gagner un peu d'argent de poche (15 € / 3h) pour les jeunes de 16-18 ans et une bourse de 15 € pour les jeunes de 14-15 ans.



Comment s'inscrire ? Télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ. Le dossier est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Cotisation = 2 €

PERIODE DE VACANCES 2023	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 13 février au 25 février	Semaine 4	Semaine 5
Du 17 avril au 29 avril	Semaine 13	Semaine 14
Du 26 juin au 1 ^{er} septembre	Semaine 22	Semaine 24
Du 23 octobre au 3 novembre	Semaine 40	Semaine 41
Du 18 décembre au 22 décembre	Semaine 48	Semaine 49

LUDO'ANIM

Tout public

La LUDOTHEQUE est ouverte :

- Mercredi de 10h à 18h
- 1er samedi du moi de 10 à 12h

Et

Animations itinérantes

« Pauses Ludiques »

(vacances, gratuit, ouvert à tous)



Pour être informé des animations autour du jeu, il suffit de nous suivre sur les réseaux ou bien se renseigner auprès de ta commune

Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) avenue Charles de Gaulle à Gorron.

Lors des périodes de vacances scolaires des « **PAUSES LUDIQUES** » se déroulent sur les communes du Bocage Mayennais. Également, en collaboration avec les écoles, les structures enfance jeunesse et le réseau lecture : des animations autour du jeu sont programmées

Le jeu est pour chacun d'entre nous un moment de détente, de convivialité, de partage, de bon moment...

...Alors pourquoi attendre !

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuit, auprès de tous les jeunes de 12 à 25 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'information jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens, étudiants) de trouver des informations sur :

- construire son parcours
- S'engager
- Se divertir
- Se loger
- Accéder à des droits
- Partir à l'étranger
- Prendre soin de soi
- Travailler
- Apprendre à s'informer

SEMAINE DE L'ORIENTATION

Du 23 au 26 janvier 2023 auprès des élèves des 4 collèges du territoire :

Découverte de métiers en réalité virtuelle avec la présence de l'**Orientibus** (bus de la Région)

Ateliers CV et intervention de professionnels

SOIREE DE L'ORIENTATION auprès des jeunes et des parents

Mercredi 25 janvier de 16h à 19h30 à la salle omnisports de Gorron

Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de l'agriculture. Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de

JOB DATING / ALTERNANCE / STAGE

Mercredi 15 février de 17h à 19h salle communale de St Mars La Futaie

Vendredi 24 février de 14h à 16h salle omnisports de Gorron



Comment cela fonctionne ? 2 RDV afin de mettre en lien : les professionnelles et les jeunes qui recherchent un job saisonnier, une alternance ou un apprentissage.

Pourquoi venir ? pour déposer son Cv, se faire connaître, se présenter, trouver un travail, un stage,...

Entreprise,

association, service,...

Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage



Vous êtes lycéen ou étudiant

Faites-vous connaître dès maintenant pour que nous puissions vous aider avant le jour « j » (CV, présentation,...)



FORMATION Bafa dès 16 ans

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Du 18 au 25 février 2023 formation générale :

Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations.

Du 23 au 27 octobre 2023 formation approfondissement :

Inscription et renseignement auprès de de MIJ

(Réduction de 50€ pour les jeunes du territoire)

Maison des initiatives jeunesse (MIJ) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron. Tél : 02.43.08.11.68 /06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-17h . Rendez-vous itinérant possible sur demande

mij53@orange.fr - www.maisondesinitiativessitew.org

TROISIEME AGE

Le portage de repas

Des bénévoles se proposent de vous livrer des repas préparés par l'EHPAD du lundi au samedi.

Si vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez vous adresser à

Mme Monique MORICEAU au 06.61.13.53.36

Présence verte

L'installation est désormais gratuite. La commune participe à hauteur de 5 € par mois pour l'abonnement pour tous prestataires.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie

présence verte
libres d'être actifs

La téléassistance notre métier
N°1 en FRANCE

A partir de 24,90€/mois
Sans après avantage
Tél. 02 43 39 43 16

Nous sommes partenaires, votre téléassistance à prix réduit !

- Une assistance 24h/24 et 7j/7
- Un matériel performant installé par nos professionnels à votre domicile
- Des agences partout en France

1 DÉCLICHÉMENT ET APPEL
2 DIALOGUE
3 INTERVENTION

Chez soi en toute sécurité ! **À l'extérieur en toute sécurité !**

La Proximité La Solidarité L'Innovation
Présence Verte, 30 rue Paul Ligneul, 72000 Le Mans
Tél. : 02 43 39 43 16 - www.presenceverte.fr
Présence Verte Mayenne Orne Sarthe

Repas des plus de 65 ans et colis de fin d'année

Le repas s'est déroulé le dimanche 27 novembre dans la joie et la bonne humeur. Environ 128 repas ont été servis. Le repas a, entre autre, été animé par une jeune chanteuse, Clémence.

Les traditionnels colis seront distribués, comme chaque année, pendant les fêtes.



La doyenne de la commune, Mme DOINNEAU Joséphine, (née POISSONS), 98 ans, a reçu un bouquet de fleurs de la part de la municipalité. Cette ancienne agricultrice de la commune a 3 filles et 7 petits enfants.



EHPAD L'AVERSALE

Nous terminons l'année 2022, enrichis de nouvelles expériences et toujours animés par la volonté d'apporter aux résidents et à leurs familles un accompagnement de qualité. Quelques événements sont venus ponctuer notre quotidien.

Mme CHERBONNEL assure la direction commune des EHPADs de Gorron et de Le Pas et depuis presque deux ans, la direction par intérim des EHPADs de Fougerolles-du-Plessis et de Landivy. Le projet de Direction Commune devrait aboutir dans quelques mois. Dans cette perspective, une nouvelle Cadre de Santé, Madame Sylvie JUMEL, a été accueillie en septembre dernier. Madame Maryline CHESNE, Cadre de Santé actuellement en formation CAFDES (certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale), a été positionnée en qualité de faisant fonction de directrice adjointe pour l'ensemble des EHPADs. Nous lui souhaitons la bienvenue dans cette nouvelle mission.

Sur l'année 2022, l'établissement n'a malheureusement pas été épargné par l'épidémie COVID-19. Cependant, la pandémie COVID aura eu un impact positif, l'ouverture d'appels à projets permettant de bénéficier de dotations annuelles de l'ARS dans le cadre du « plan d'aide à l'investissement du quotidien » pour améliorer conjointement le confort du résident et les conditions de travail des professionnels. Une dotation de 10 919 € a été obtenue pour l'acquisition de 6 lits-fauteuils. Un autre projet vient d'être déposé pour l'acquisition de 3 verticalisateurs et un complément de lits-fauteuils, l'établissement pourra bénéficier d'un montant maximum de 11 362 €.



A l'occasion d'un repas avec nos résidents et le personnel courant juin, Mme CHERBONNEL a convié nos dernières retraitées, Mme POTTIER Yvette, agent de services hospitaliers partie au 1er mai 2021 et Mme RAVE Chantal, agent de services hospitaliers faisant fonction d'animatrice partie au 1er janvier 2022. Mme RAVE n'a pas pu se joindre à nous. Nous leur souhaitons une très bonne et heureuse retraite.

Isabelle DAUBRY assure désormais la fonction d'animatrice. Des sorties extérieures ont été très appréciées par nos résidents : le cinéma de Gorron, le jardin des Renaudies, la fête communale et un échange avec les Résidents de l'EHPAD de Gorron autour d'un repas.

Une bénévole intervient également pour des ateliers « Quilling » et des expositions de tableaux. Un grand merci pour son implication au sein de l'EHPAD.



Un outil de soins sera déployé prochainement sur l'ensemble des EHPADS du département. Un logiciel qui sera plus convivial et plus formalisé avec un accès à distance plus facile.

Enfin, nous souhaitons de la part des Résidents, de la Direction et du Personnel, à tous les Passereaux et Passerelles

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE ET BONNE ANNEE 2023

NOS ARTISANS

Christian Salin

L'entreprise Salin assure terrassement, empierrement, et mise aux normes d'assainissement.

Elle est sous la responsabilité de Christian Salin depuis 2003, mais, sa création, par son père, remonte à 1966.

La cinquantaine de chantiers annuels, de taille très variable, est réalisée par Christian et son employé à l'aide de 2 pelles à chenilles, un compacteur, et un camion benne pour transporter tout cela. L'essentiel de l'activité se réalise dans un rayon de 25 km autour de Le Pas, en grande majorité pour des particuliers ou des agriculteurs.

19 rue de Normandie

☎ 02.43.08.87.78

06.07.03.24.26

✉ entreprise.salin@orange.fr



Stéphane Marie

Depuis mars 2012, l'entreprise Stéphane MARIE SARL est spécialisée dans l'équipement des bâtiments d'élevage tels que les poulaillers ou les porcheries...

Elle propose divers services de montage ou réparation d'éclairages, de ventilations, de chauffages, de chaînes d'alimentation animales, de pompage et traitement de l'eau de boisson et adduction d'eau, de génératrices d'électricité ou groupes électrogènes autonomes.

Une grande disponibilité en toutes périodes de l'année pour les dépannages.

Ses clients sont éleveurs et installés dans un rayon de 50 km autour de Le Pas, aussi bien dans l'Orne, la Manche ou la Mayenne.

☎ 06 43 35 71 49



Daniel Hatte

Daniel Hatte réalise des charpentes et des couvertures, en ardoises de schiste ou en fibre ciment, aussi bien pour des bâtiments neufs que pour de la rénovation. L'entreprise réalise une vingtaine de gros chantiers par an, pour des particuliers ou des agriculteurs, dans un périmètre de 6 km autour de Le Pas. Installée depuis août 1993 au Pas, la société bénéficie du bouche à oreille pour remplir tout naturellement son carnet de commandes.

☎ 02 43 08 80 92

✉ hattedaniel@orange.fr



EURL BAHIER – Geoffrey Bahier



Geoffrey Bahier assure des travaux de maçonnerie pour les particuliers, avec une préférence pour la pierre qui est sa spécialité. L'activité se maintient à un très bon niveau pour Geoffrey et son ouvrier à plein temps. Il est assisté par une secrétaire le mercredi matin.

L'entreprise travaille surtout dans un périmètre 20 km autour de Le Pas.

☎ 06.33.00.88.51

✉ bahiergeoffrey@gmail.com

Francis LETEMPLIER

Francis LETEMPLIER, dirige l'entreprise créée en 1997 à Le Pas. Il effectue les activités de placoplâtre, isolation et plâtrerie. Les chantiers sont réalisés par lui et 6 salariés avec l'aide de Martine, secrétaire à mi-temps.

Il intervient chez les particuliers et les marchés publics dans un rayon de 50 km, en essayant de s'approvisionner localement notamment le carburant chez Fanfy.

Depuis quelques années, il sponsorise les associations de la commune comme le club de Le Pas Sport et l'association des parents d'élève (APEL).

La Ferrerie

☎ 02.43.08.84.94 / 06.83.42.61.79

✉ fm.letemplier@wanadoo.fr



Eco -cousettes

L'atelier Eco-Cousettes, de créations textiles et de retouches, a été ouvert en 2021 par Angélique Granger, qui habite Le Pas depuis 10 ans.

Angélique Granger réalise des objets en tissus lavables et réutilisables tels que : charlottes de cuisine aux mesures de vos plats, des lingettes et essuies tout... et bien d'autres choses encore. Elle propose également un service de retouches : des ourlets simples ou complexes, accros, reprise de taille, diverses réparations...

Les prestations de retouches peuvent être réalisées au domicile d'Angélique, mais aussi, après prise de rendez-vous, chez vous. Ses créations sont, elles, visibles à M. Local à Loupfougères, sur la page Facebook pro « Eco-cousette » et à son domicile.

Elle est sensible au « zéro déchet », sujet sur lequel elle peut vous conseiller.

Tél : 07.87.36.47.49

Email : ecocousettes53@gmail.com

Adresse : 3 Lotissement de Bellevue, Le Pas



Les infusions de l'Herborigène

Stéphane Hourdel a organisé et planté son jardin de la Mare aux Simples, de plantes aromatiques et médicinales. Il réalisera les séchoirs d'ici le printemps, pour y faire sécher sa récolte de l'année prochaine. Et, donc, à partir de l'automne vous pourrez acheter les tisanes produites sur place.

Nous vous informerons le moment venu de la date d'ouverture et de la gamme de produits disponibles via le site Internet de la commune (le-pas.mairie53.fr).

Il envisage également, d'organiser des visites de son jardin.

Tél : 06 15 83 79 68

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Herborigene>



Raphaël LECARPENTIER



Une nouvelle entreprise a vu le jour récemment à Le Pas. Il s'agit de l'EURL créée par Raphaël Lecarpentier.

Raphaël intervient à votre demande pour tous travaux d'intérieur : montage de cloisons en placo, petits travaux d'électricité, peinture, mise en place d'étagères, menuiserie ; il ne réalise pas les travaux de maçonnerie lourde. Mais il se charge également de travaux en extérieurs : jardinage, entretien des gazons...

Réactif, il intervient sur un périmètre de 30 km autour de Le Pas

Tél : 06 69 59 34 85

Email : Raphy.multiservice53@gmail.com

Romain NÉEL

Depuis mai 2022, Romain Néel assure des travaux d'entretien en extérieur : activités de jardinage, tonte, taille de haies, création de jardin d'agrément...

Il dispose de tous les équipements nécessaires : taille-haie, motoculteur, débroussailluse, tronçonneuse, élagueuse... d'un petit camion pour transporter tout cela et d'une remorque pour emmener les déchets à la déchetterie.

Il intervient dans un périmètre de 15 à 20 km autour de Le Pas ; exceptionnellement plus loin pour des tâches significatives.

Il est rémunéré par des CESU (Chèques emploi service universel), ce qui réduit à presque rien la gestion administrative par l'employeur.

Ses clients le contactent par le bouche à oreille, ou prennent connaissance de son activité grâce au bar Fanfy, l'épicerie Viveco ou le Proxy d'Ambrières.

Tél. : 06 99 29 56 67



NOS COMMERCANTS

Chez Fanfy

Un commerce ouvert depuis plus de 32 ans, dont l'activité a commencé par le bar, le tabac, le carburant, les journaux régionaux, la presse nationale, les timbres postes, les articles fumeurs et carterie.

Puis la diversification a augmenté avec les cartes de pêches en rivière et au plan d'eau de Le Pas et le dépôt de pain le mercredi. Le Crédit Mutuel a proposé de créer un point bleu pour le retrait d'espèce.

En 2018, une filiale de la SEITA proposait l'installation d'une borne Nickel pour l'ouverture de compte bancaire Nickel offrant le service de retrait et de dépôt d'espèces. La FDJ installait également à la même époque son terminal pour le loto, l'euromillions, parions sport et les jeux de grattage.



En 2020, Chez Fanfy, un nouveau développement proposé par une filiale de la Seita, STRATOR, offre la possibilité de régler en dématérialisé les timbres amendes et timbres fiscaux, d'acheter des recharges de téléphone mobile, d'acheter également des cartes monétiques et des cartes e-business à offrir en cadeau.

Tous ces services ont encore été complétés en 2021 par le retrait / dépôt de colis UPS.

☎ 02.43.08.85.49

Epicerie

Viviane est heureuse de vous accueillir dans son épicerie market Place ! Découvrez de nombreux produits locaux et mayennais, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Ouvert du mardi au dimanche matin de 9h30 à 13 h et de 15h à 19h00 (fermé le mercredi matin) pour la grande satisfaction des habitants de Le Pas.

Tél : 09 88 39 28 20



Salon de coiffure Bel'Hair

Svetlana Maine tient le salon de coiffure Bel'Hair, 2 rue de Normandie.

Svetlana a 10 ans d'expérience de coiffure chez Jean-Louis David (groupe Frank Provost) en région parisienne.

En plus de son activité au salon, elle coiffe à domicile. Pour être sûr de sa présence au salon, il est donc préférable de prendre rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous ou pour toute information :
06 28 20 84 37



LES TRAVAUX EFFECTUES EN 2022

Logement 1 rue du Bocage

La réhabilitation de ce logement s'est terminée en septembre 2022. Le coût global de ces travaux s'élève à 7535 €. Ils ont été réalisés par l'entreprise BAHIER et l'entreprise MARCADET ainsi que les services communaux. Il s'agissait d'isolation, de peinture, de l'installation d'une kitchenette et d'une douche.

Un locataire s'est installé en octobre..



Logement 11 rue du Lavoir

Là aussi, les travaux sont terminés depuis cet été. Il s'agissait principalement de « rafraîchir » ce logement. Les travaux ont été effectués par les services communaux.

Une famille s'y est installée cet été.



Logement 10 rue des Trois Vallées

La rénovation s'est terminée au printemps. Plusieurs entreprises sont intervenues sur ce chantier :

Le coût total des travaux s'élève à 52 487 € TTC et nous avons obtenu 12 500 € de subvention dans le cadre du Plan May'Ainés.



Salon de coiffure

Suite au départ de Sarah HANGARD, la propriétaire du salon a décidé de vendre ce bâtiment. Afin de faire perdurer ce service sur la commune, le conseil municipal a décidé d'acquérir le bâtiment pour un prix de 18600 €.

La commune loue donc ce salon à Svetlana MAINE arrivée en décembre 2021.



Cimetière

Depuis le 1er juillet 2022, la loi Labbé interdit l'utilisation des produits phytosanitaires dans plusieurs lieux et notamment dans les cimetières. Ceci a donc engendré un surplus de travail pour l'agent communal. Dans le but de conserver notre cimetière propre et accueillant, la commune va donc étudier ce qui pourrait être fait afin de réduire le temps consacré au désherbage. A ce propos, il est d'ailleurs rappelé que chacun doit entretenir sa concession., ainsi que le pourtour de son monument.

Par ailleurs, nous avons installé à côté du portail central une vitrine. Vous pouvez ainsi y retrouver les tarifs des concessions, des informations ponctuelles, mais également un plan et un listing afin que tout le monde puisse retrouver plus facilement l'emplacement de ses défunts. D'autres aménagements en ce sens seront effectués en 2023.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie.



Adressage

Avant l'été, des panneaux ont été changés pour quelques lieux-dits ou rues et nous vous avons distribué vos plaques de numérotation avec un courrier vous servant d'attestation. Il est important d'apposer ces plaques afin de faciliter le travail de la Poste, des transporteurs, des services de secours.

Si vous n'avez rien reçu, merci de vous adresser en mairie.

Fleurissement

Au printemps, dans le cadre d'un chantier argent de poche, la charrette a été rénovée et repeinte..



Rénovation de trottoirs

Au printemps, nous avons profité de la présence de la société STPO qui finissait le plateau sur la commune pour refaire certains trottoirs rue du Lavoir et Impasse de Bellevue.

PROJETS 2023

Pavillons impasse de Bellevue

Les entreprises intervenant sur ce marché ont été retenues par le conseil municipal le 2 juillet, suite à la procédure de consultation. Les travaux ont ainsi pu démarrer en septembre.

La livraison de ces pavillons devrait avoir lieu début juillet 2023.



Logement 13 rue du Bocage

Ce logement, vide depuis quelques mois, a besoin de d'une rénovation complète.

Les travaux devraient commencer en début d'année

Sécurisation du bourg

Rue des Trois Vallées, des essais ont été faits à l'automne avec un système de plusieurs écluses. Le coût de ces travaux étant trop élevés, la commune réfléchit à d'autres aménagements afin de limiter la vitesse dans cette rue.

Rue de Normandie, un panneau « priorité à droite » va être installé afin de matérialiser la priorité de la rue de l'Aumône. Des essais vont également être effectués avec un système de marquage au sol.



Etude sur la réhabilitation d'un bâtiment

La commune va réfléchir sur la possibilité de rénover à moindre coût le bâtiment acheté avec le salon de coiffure afin d'en faire un local associatif ou autre.

INFOS DIVERSES

Concernant la propreté de nos rues

Merci de ramasser les excréments de vos chiens afin de laisser les rues et espaces verts propres.

Concernant les trottoirs, nous vous rappelons qu'il appartient à chacun de désherber le trottoir devant sa propriété.

Chaque habitant est acteur de l'image de notre village.



Vidange des fosses septiques

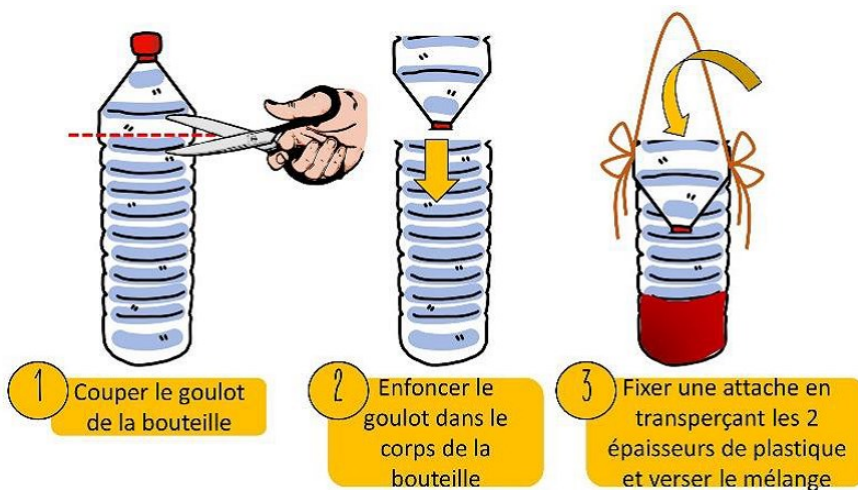
Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse septique, n'hésitez pas à contacter le SIAEP (syndicat d'eau) à Ambrières au 02.43.08.27.04. Grâce à la mise en place d'un groupement de commandes, vous pourrez bénéficier d'un tarif préférentiel.

Nids de frelons

Si vous faites détruire un nid de frelons chez vous par une entreprise agréée, sachez que la mairie participe à hauteur de 50 % du montant TTC de la facture, dans la limite de 100 €. Il vous suffit de vous présenter en mairie avec la facture acquittée et un RIB afin que nous puissions procéder au versement de cette aide.



Astuce pour les piéger avec du vinaigre et du sucre (sirop par exemple)



Tarifs de la salle des fêtes et location de matériel

Les tarifs sont les suivants depuis le 1er septembre 2021 (GS = grande salle, PS= petite salle):

Evénements	LE PAS		Hors commune	
	GS	PS	GS	PS
Sépulture	40 €	20 €	40 €	20 €
Sépulture repas	70 €	35 €	70 €	35 €
Banquet/ Vin d'honneur	70 €	50 €	90 €	70 €
Réunion	45 €	35 €	55 €	45 €
Repas 1 jour	160 €	130 €	180 €	150 €
Repas 2 jours	260 €	160 €	280 €	180 €
Jour supplémentaire	50 €	50 €	55 €	55 €
Forfait week-end	270 €	220 €	290 €	240 €
Réunion association	35 €	25 €	40 €	35 €
Animation association	45 €	35 €	65 €	55 €
Forfait chauffage (selon évènement)	40 €	35 €	40 €	35 €

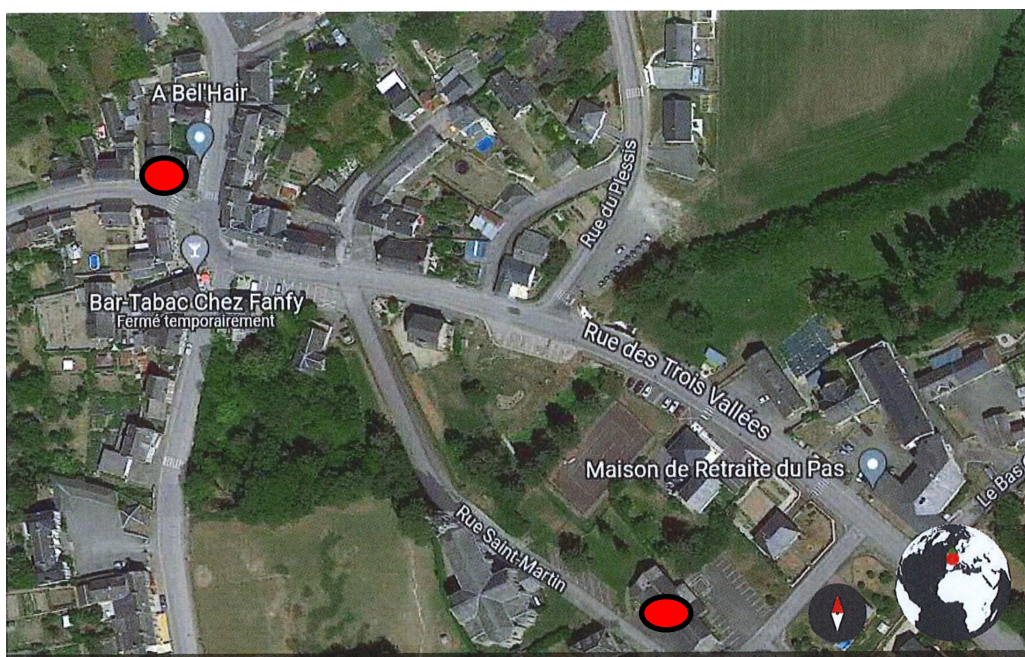
- Des arrhes seront versées à hauteur de 80 € pour la grande salle et de 50 € pour la petite salle.
- La vaisselle est incluse dans la location
- Prix pour la location du micro : 40 € - Une caution de 200 € sera à déposer en mairie.
- Chaque association locale aura chaque année la gratuité de la 1^{ère} location mais les frais de chauffage seront facturés.
- Il ne sera pas demandé de caution aux associations communales.
- Pour le Club, il sera demandé une participation de 40 € de sonorisation pour l'année avec le repas annuel en fin d'année.
- Forfait week-end : en dehors de la période scolaire, les clés pourront être remises dès le jeudi 17h00
- Une caution de 100 € sera demandée pour toute location de salle ; elle sera ainsi encaissée comme pénalité en cas de ménage jugé insuffisant. Le ménage sera constaté par la responsable de la salle et si souci par un élu.
- Location et chauffage ne seront pas facturés à la CCBM ainsi qu'à la Paroisse.
- Possibilité de louer des tables et chaises pour les habitants de la commune, dans la limite des stocks disponibles, au prix de 1.50 € la table et 0.50 € la chaise. Une caution de 50 € sera demandée pour chaque location.
- Possibilité de louer des stands aux prix de 40 € le stand ou 50 € les deux. Caution de 800 €.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie !

Défibrillateur

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

La commune dispose de ce type de matériel sur différents sites : à la salle des fêtes et au carrefour de la rue du Bocage.



Services



Si vous souhaitez faire ou refaire une carte d'identité ou un passeport, merci d'appeler la mairie de Gorrion au 02.43.30.10.50 afin de prendre rendez-vous. Les agents vous détailleront les pièces à fournir en fonction de votre situation.

La carte d'identité "nouvelle génération" est déployée depuis le 14 juin 2021. La nouvelle carte est plus pratique pour les usagers (format d'une carte bancaire). Elle est également plus innovante et sécurisée pour lutter contre l'usurpation d'identité (intégration de nanotechnologies, puce gravée garantissant une protection optimale des données...) et voit son design modernisé.

Préalablement à ce rendez-vous, vous pouvez effectuer une pré-demande sur le site www.ants.interieur.gouv.fr

Si vous avez besoin d'aide pour votre dossier, n'hésitez pas à passer en mairie

Solidarité

Plusieurs services sont à votre disposition si vous en avez besoin. N'hésitez pas !



L'**Antenne Solidarité** de Gorron est située rue de la Cour de Forges. Il vous est possible d'y rencontrer des professionnels de l'action sociale et médico-sociale pouvant vous apporter des conseils, tant au niveau de la vie quotidienne que de la vie familiale, vous orienter vers des interlocuteurs adaptés, vous accompagner pour vous aider à trouver des solutions face aux difficultés rencontrées.

Les Restos du Cœur se situent Chemin des Petites Fontaines à Gorron et sont ouverts de novembre à février, le jeudi de 14h à 16h.

Vous pouvez appeler au 02.43.08.11.66 si vous souhaitez des renseignements



L'épicerie sociale Trait d'Union remplace les Restos du Cœur, au même local, de mars à octobre, également le jeudi de 14h à 16h.

Pour tous renseignements : 02.43.08.11.66



DON DU SANG

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit ou de médicament qui puisse se substituer au sang humain : les dons sont irremplaçables et vitaux pour tous les patients que seuls une transfusion ou un médicament fabriqué à partir des dons de sang peuvent soigner. Les produits sanguins permettent de répondre à trois types de besoins transfusionnels :

- Les besoins chroniques, pour les patients qui nécessitent une transfusion sanguine régulière ou tout au long de leur vie
- Les besoins occasionnels liés à une maladie affectant les cellules sanguines (principalement les cancers)
- Les situations d'urgence

Pour que les réserves soient reconstituées régulièrement, il est essentiel que les donneurs se mobilisent chaque jour.

Conditions pour donner son sang :

Être âgé de 18 à 70 ans

Peser au moins 50 kg

Être muni d'une pièce d'identité avec photo

Être reconnu apte au don

Avoir un taux d'hémoglobine suffisant

Pour devenir bénévole :

Ambrieres.dondusang@gmail.com

Collectes 2023 sur Ambrières, de 15h45 à 18h45

Mardi 24 janvier

Mercredi 22 mars

Mardi 23 mai

Lundi 24 juillet

Mardi 19 septembre

Jeudi 30 novembre

Prenez RDV sur :

Mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Services publics

France Services. Ces relais mettent à votre disposition leurs compétences et leurs services.

Relais emploi :

Consultation des offres d'emploi par internet
Offres d'emploi sur le secteur, intérim, entreprises
Inscription Pôle Emploi
Déclaration mensuelle Assedic
Soutien pour les dossiers, lettre de motivation, CV
Soutien pour naviguer sur Internet et être autonome dans ses démarches
Information sur les formations, les écoles...

Divers services :

Accès internet gratuit à disposition du public
Infos sur les transports
Infos logement
Infos tous secteurs
Information de 1er niveau CAF et CRAM



Vous pouvez appeler à Ambrières au 02.53.95.65.00. Situé à la mairie - 6 place du château - Ouvert le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi, 9h à 12h et 14h à 17h. Mail : franceservices@ambriereslesvallees.fr

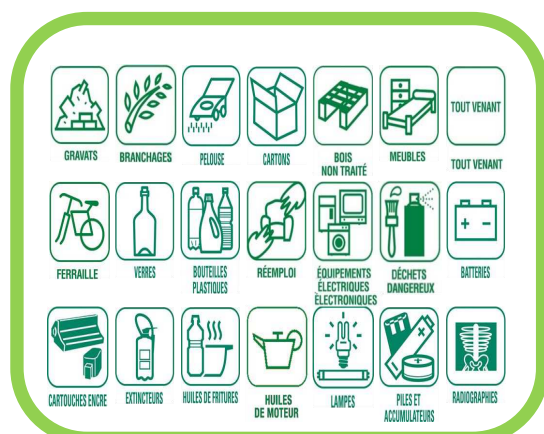
Au sein de ces services, plusieurs organismes assurent chaque mois des permanences : conciliateur de justice, impôts, MSA, .. N'hésitez pas à les contacter afin de connaître les permanences du moment.



LES DECHETTERIES

	Ambrières-les-Vallées	Gorron	Oisseau	Saint-Mars-sur-la-Futaie
Lundi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	10h à 12h
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Mercredi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h	Fermé	Fermé
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 18h
Dimanche Jours fériés	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Du 1er novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30



DÉCHETS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

DÉCHETS REFUSÉS



Amiante



Déchets d'activité de soins à risques



Médicaments



Films plastiques (agricole)



Bouteilles

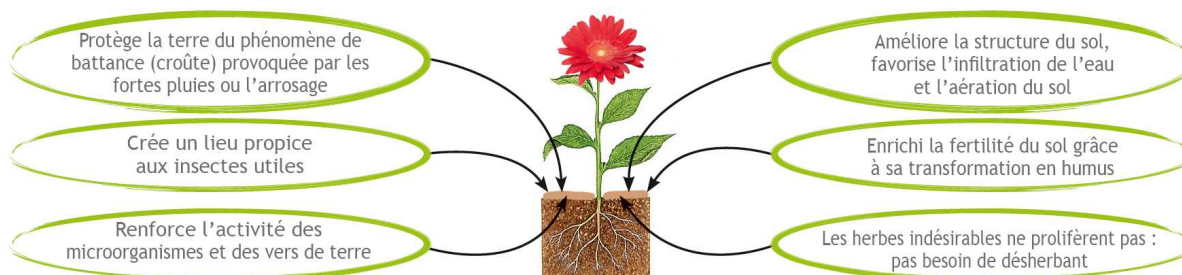


Pneumatiques

Cette année c'est décidé, je jardine 100% naturel !

♦ Pailler pour économiser du temps et de l'argent

Le paillage consiste à **recouvrir le sol de déchets végétaux** au pied des plantations. Il a plusieurs avantages :



Que peut-on utiliser ? Des feuilles mortes, de la tonte de pelouse séchée, des copeaux de bois, des brindilles, etc.

♦ Tondre autrement avec le mulching

C'est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. Le principe consiste à tondre très finement sa pelouse qui se dépose ensuite sur le sol. Pour cette méthode, vous pouvez utiliser une tondeuse spéciale mulching ou adapter un kit mulching sur votre tondeuse traditionnelle. Cette façon de tondre présente certains avantages :

- 30% de gain de temps au niveau de la tonte ;
- Pas de ramassage de l'herbe ;
- Fertilisation naturelle de la pelouse ;
- Pas de stockage ou de transport de tonte en déchèterie.

♦ Adieu les engrais, bonjour le compost !

Le compost possède de nombreux bienfaits pour votre terre. Notamment celui de **nourrir votre sol, d'améliorer sa structure et son activité biologique**. Le compost est aussi très rentable en vous permettant d'économiser de l'engrais !

Le compost peut être fait **en tas** ou dans un **composteur**. Il se crée à partir de :

Déchets de cuisine

Épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, coquilles d'œufs, filtres et marc de café, sachets de thé, ...

Déchets de maison

Essuie-tout et serviettes en papier, papier journal, carton, ...



Résidus de jardin

Tontes de gazon, feuilles mortes, fanes de légumes, ...

Nouveau !

*La Communauté de Communes du Bocage Mayennais propose **gratuitement** un kit compostage aux usagers du territoire, avec une formation d'1 heure.*



NOUVELLE FILIÈRE EN DÉCHÈTERIE

ARTICLES DE SPORTS ET LOISIRS SPORTIFS

A partir du 1^{er} décembre 2022, **une nouvelle filière de tri se met en place dans les 4 déchèteries** de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais (Ambrières-les-Vallées, Gorron, Oisseau et Saint-Mars-sur-la-Futaie).

Tous les objets utilisés dans le cadre d'une pratique sportive ou d'un loisir sportif sont acceptés, quel que soit leur état. Ces articles seront ensuite triés par catégorie et par matériaux, en vue de leur réemploi ou de leur recyclage.

Quelles sont les solutions ?

	Les articles sont encore en bon état et peuvent être réutilisés : Vous pouvez mettre les objets dans le conteneur Emmaüs.	1
	Les articles sont abîmés et/ou inutilisables : Vous pouvez mettre les objets dans le nouvel espace de collecte.	2

Quels articles sont acceptés ?

Cycle et mobilité : vélos (non électriques), trottinettes, skates, rollers, pneus et pièces détachées, les protections (casque, genouillères, coudières, pompe...) ;

Sports et loisirs nautiques :

Natation : palmes, tubas, masques et lunettes de piscine, combinaison ;

Pêche : canne, fil de pêche, hameçon ;

Planches de surf, bodyboard, paddle, kayak, ski nautique, planche à voile... ;

Sports de glisse en montagne : skis, bâtons et chaussures de ski, patins à glace ; luge... ;

Loisirs extérieurs :

Cerf-volant, arc et flèches, trampoline, pétanque, piscine... ;

Raquettes, balles, ballons, table de ping pong... ;

Fitness et musculation : tapis de fitness, altère... ;

Equitation : bombe, selle, cravache, mors... ;

Équipement de protection individuelle : casque, corde, mousqueton... ;

Chasse & tir : cartouche de chasse et tir sportif, cible, cartouchière, casque anti bruit, gibecière, bottes de chasse....



Ne sont pas concernés :

Les **équipements fonctionnant à l'aide d'une batterie, de piles ou avec une prise** sont à déposer avec les appareils électriques et électroniques (exemple : trottinette électrique) ;

Les **vêtements de sport et chaussures** (attachées par paires) sont à déposer dans les conteneurs à textiles.

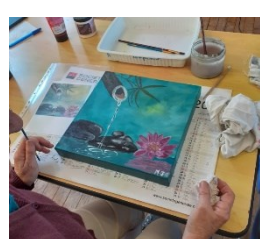
Espaces de Partage et d'Initiatives

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique...
- L'**atelier « Air de Famille »**, qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



*Le minibus pour se rendre aux ateliers
si vous ne pouvez pas vous déplacer*

*Sortie en petit train marin
avec l'EHPAD de Fougerolles*

*Les ateliers peinture pour
apprendre et se détendre*

*La marche nordique
pour découvrir son
territoire*

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

 pidubocage@orange.fr

[@epidubocage](https://www.facebook.com/epidubocage)

L'ASSOCIATION DE L'ÉCOLE : OGEC - APEL

Pour cette nouvelle année scolaire, l'OGEC et l'APEL se sont regroupées pour des raisons d'organisation et afin de faciliter la cohésion des 2 associations et de rassembler les idées et les membres.

Bureau de l'Association 2022-2023	
OGEC Présidente : Élise Blin Trésorière : Justine Renard Secrétaire: Christophe Houlbert	APEL Présidente : Delphine Lecomte Trésorière : Julie Hubert Secrétaire : Maud Chauvin
Membres communs : Périne Bénédini, Nicolas Courteille, Julie Dupont, Frédéric Gaumer, Élodie Guilloux, Anna Horton, Éliane Moriceau, Anne-Claire Letissier, Edwige Martin, Agnès Moriceau, Cécilia Pelouin, Émilie Poisson, Mathilde Romagné, Sophie Vivier.	

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'APEL a réalisé les actions suivantes :

- La vente de photos scolaires
- La vente de calendriers
- La vente de chocolats
- 2 ventes de gâteaux BIJOU

L'APEL a financé une partie de la classe de mer à PLOUHA (22), pour les élèves de CP-CE-CM du 30 mai au 3 juin 2021. Elle a également participé à la sortie au jardin des Renaudies pour la classe maternelle le 31 mai.

L'APEL a contribué à la remise en état de la structure de jeux en bois avec l'aide de parents d'élèves.

L'OGEC a organisé la retraite aux flambeaux symbolisant la fête des lumières le vendredi 10 décembre 2021, avec la venue du Père Noël et la distribution d'un cadeau à chaque enfant.

Après à une interruption de 2 années, la kermesse a eu lieu le 25 juin dernier. Les enfants avec les maîtresses ont présenté le travail de l'année par des chants et des danses. Puis les élèves et leurs familles se sont retrouvés autour de diverses activités : loto, pêche à la ligne, tir à la carabine, stand fleurs... et tous ont pu profiter d'un feu d'artifice et d'une soirée dansante.



Les pièces jaunes



Livres offert par l'association



Grâce au fonctionnement de l'OGEC, à la participation de la mairie et des différents membres de chaque association, parents bénévoles, habitants, commerçants... lors des diverses manifestations, l'école continue d'exister. L'OGEC a financé les frais d'entretien courants, du mobilier scolaire (tables, chaises, tableau), des abonnements à des revues, et des travaux de maçonnerie.

En tant que co-président 2021-2022, nous remercions Stéphane Fontaine pour sa participation et son implication.

<u>Dates à retenir en 2023</u>
Dimanche 15 janvier : Spectacle les Polyssons
Mardi 28 février : Défilé sur le thème des « métiers »
Samedi 24 juin : Kermesse
En mai : Voyage scolaire annuel
Décembre 2023 : Fête des lumières

Les 2 associations remercient la municipalité pour sa participation et son investissement au sein de l'école.

Nous souhaitons à chacun une chaleureuse année 2023 !!



COMITE DES FETES

2022: une année de nouveautés.

Plan d'eau : Notre association a procédé à un tri des poissons en fin d'année 2021 sous la responsabilité de Stéphane, lors de la vidange du plan d'eau. L'activité pêche a été interrompue en cette année 2022 suite à un manque d'eau dans notre bassin, elle reprendra en 2023.

Soirée dansante et couscous : 19 mars 2022. Plus de 320 repas vendus lors de cette soirée qui fut très appréciée malgré un covid qui s'était invité.

Vide grenier du 1^{er} mai 2022. Une très bonne année avec plus de 80 exposants. Une structure gonflable, une baraque à chichi et l'installation du barnum pour la restauration sont les nouveautés de ce vide grenier.

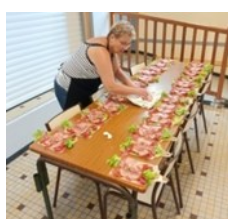


Fête communale des 3 et 4 septembre 2022 : **un nouveau concept.** Une manifestation réussie sous un beau soleil. **Same-di soir** à partir de 19h, apéritif dînatoire : sangria ou bière-pression et ses planches apéritives, avec concert en plein air au centre du village ; 2 groupes étaient présents : Erika et Station Kaameléon. Vers 23h00, retraite aux flambeaux au centre bourg en direction du plan d'eau, puis feu d'artifice. **Dimanche** à partir de 12h : repas champêtre au cœur du village sous le barnum des associations. **Nouveauté** : une course de voitures à pédales a eu lieu pour animer l'après midi, avec le soutien de la fédération ASVP 72.



Je remercie encore une nouvelle fois tous les sponsors (entreprises locales et banques) qui nous ont permis de réaliser ce week-end end festif. **Un grand merci aussi à nos 2 commerçants locaux - FANFY et Viviane - qui ont donné de leur personne durant tout ce week-end.** Des manèges étaient de nouveau présents durant tout le week-end après des années d'absence.

Un très grand merci à l'ensemble des précieux bénévoles et au bureau pour leur implication au sein de l'association. Cela permet d'apporter un dynamisme à notre village à travers nos manifestations et de pouvoir créer des moments de partage. Merci aussi à la municipalité pour son aide logistique et son soutien financier.



L'équipe du comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

En écrivant ces lignes, je ne pouvais pas terminer sans avoir une pensée toute particulière pour Stéphane Fontaine bénévole depuis 2016 et Romualdo Valero bénévole depuis 2020. 2 bénévoles de l'association au grand cœur qui nous ont quittés durant l'été 2022. Ils étaient des « touche-à-tout », ils étaient toujours là (à la pêche, à la restauration, aux illuminations de Noël...). Ils étaient toujours disponibles avec bonne humeur. Un gros bisou à Magaly ainsi qu'à ses 3 enfants Alan, Eva et Louis (eux aussi sont très investis dans l'association). Un gros bisou à toi aussi Viviane, et sache que l'association sera toujours présente à tes côtés.



Sylvain GAUMER.

Barnum des associations :



Quelques informations :

En ce début d'année, un problème s'est posé à l'association du comité des fêtes qui ne trouvait pas de barnum en location pour une manifestation en extérieur.

Une réflexion au sein du comité des fêtes a eu lieu, Christophe HOULBERT décide de réaliser des devis pour l'achat d'un barnum neuf. Suite aux devis réalisés, nous avons proposé aux présidents et trésoriers de chaque association de se réunir pour discuter d'un potentiel projet en commun. L'achat du barnum a été une évidence pour les associations. Chacune a donné une somme d'argent : comité des fêtes 2500 €, Le Pas sport 2500 €, L'école Le Pas (OGE) 2500€ et Le Pas Pétanque 500 €. Le projet s'élevant à 11307.16 €, il a été décidé de demander une subvention exceptionnelle à la commune de 3307.16 € pour pouvoir le faire aboutir, en y incluant l'achat de tables et de bancs. La commune émet un avis favorable.

2 conditions pour l'utilisation du barnum uniquement pour les associations:

- L'installation doit être sur la commune pour les 4 associations participatives et aussi pour les autres.

- Une location sera demandée pour les associations non participatives à ce projet (250 € pour le 6x24 m avec 240 places assises ou 125 € pour le 6x12m avec 120 places assises).

Cette location sera versée sur un compte et servira pour tout achat lié à ce barnum, ou à d'autres projets. Un référent a été désigné pour la gestion de ce barnum, les réservations ou autres demandes particulières : Christophe HOULBERT au 06.04.49.67.89

Je remercie tout particulièrement Christophe qui a fait un travail remarquable sur ce projet ainsi que les présidents et trésoriers de chaque association pour leur participation à ces échanges très constructifs. Je tiens aussi à remercier vivement la commune pour son aide financière à ce projet en commun.

Vive les associations...Vive la vie associative.

Sylvain GAUMER

LE PAS PETANQUE

Les membres du bureau sont :

Président : Claude BETTON

Trésorier : Jean-Luc SALLARD

Secrétaire : Roland HAVARD

Membres : Daniel GALLIENNE, Jacky WAXIN, Etienne LEGODAIS, JOLIVET Philippe



C'est avec une grande satisfaction que nous avons constaté un réel redémarrage de l'activité en 2022. En effet, les concours se déroulant habituellement en Mayenne et dans les autres départements avant la crise sanitaire, (qui n 'ont pas eu lieu ces deux dernières années) se sont déroulés normalement. Chez nous, nous en avons organisé quatre qui ont connu un vrai succès. Nous tenons à remercier les bénévoles qui contribuent au bon déroulement de ces après-midis pétanque, et en particulier Muriel EUDE et Gaëtan GOUSSIN qui assurent la gestion informatique des compétitions. Nous avons , avec un grand plaisir et une certaine fierté, constaté que nous étions le club de la Mayenne qui s'était le plus déplacé pour les concours de la section loisirs. Merci à tous les joueurs qui se sont mobilisés !

Si globalement au niveau départemental, nous enregistrons une baisse du nombre de licenciés, notre club a largement conservé son effectif. Nous sommes bien sûr toujours heureux d'accueillir de nouveaux adeptes, qui pourront nous rejoindre les mercredis après-midi pour s'entraîner et participer librement aux concours.

Programme 2023

- le 19 avril : concours séniors
- Le 30 mai : concours vétérans
- Le 01 juillet : concours loisirs
- Le 25 juillet : concours vétérans
- Le 15 août : concours seniors

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une excellente année 2023

COMICE DU PAYS D AMBRIERES

(Couesmes-Vaucé, le Pas, Soucé, Chantrigné, Saint Loup du Gast, La Haie-Traversaine, Oisseau, Ambrières-Cigné)

Le samedi 2 juillet, s'est déroulé notre comice agricole du canton d'Ambrières sur le terrain de foot du Pas. 12 éleveurs étaient présents avec 62 vaches de race Prim'Holstein, normandes et montbéliardes, ainsi que 2 éleveurs d'ovins avec 6 animaux.

16 jeunes ont pu participer au concours de jugement de bétails et 15 enfants ont également présenté leur petit veau dans l'après-midi devant de nombreux spectateurs.



Estelle BIGOT

GENERATION MOUVEMENT

CLUB BON ACCUEIL

En fin d'année 2021, il a été proposé le 16 décembre la bûche de Noël en l'absence des enfants de l'école cause COVID. En janvier 2022, la galette a été annulée.

2022 : changement de bureau. Le 22 mars, à l'assemblée générale, M. Maurice AUBERT a décidé de laisser sa place de président. Les adhérents et nous tous le remercions pour son constant dévouement pendant 15 années au sein de l'association.

Nouveau bureau :

Présidente : Marie-Françoise NÉEL

Vice présidente : Monique MORICEAU

Trésorière : Annick HEUVELINE

Vice trésorière : Francine ANGIN

Secrétaire : Monique MORICEAU

Vice secrétaire : Geneviève LEBOSSE

Membres : Bernadette FORÊT, Isabelle FIZELIER et Jacky GRINENWALD



Le club compte 60 adhérents.

Il est proposé le 1er et le 3ème jeudi de chaque mois un après-midi jeux divers : belote, etc..

Proposition de deux sorties spectacle à Mayenne appréciées de tous.

Notre repas du 6 novembre fut apprécié de tous. Un grand merci aux bénévoles pour leur participation.

Projets futurs :

- Bûche de Noël le 15 décembre 2022
- Galette des rois le 19 janvier 2023 (avec assemblée extraordinaire et ordinaire, élection du bureau, cotisations 2023)
- Repas des adhérents, voyage et concours de belote (dates à définir)

Nous remercions la Municipalité pour la mise à disposition de la salle et c'est sur cette citation que je terminerai

« Se souvenir de bons moments passés entre amis est le plus beau voyage que l'on puisse faire »

Meilleurs vœux pour l'année 2023.



Marie-Françoise NÉEL

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les membres du bureau sont :
Présidente : Delphine LECOMTE
Trésorière : Jessica HAVARD
Secrétaire : Marie-Laure ESNAULT

Le Club de Gymnastique existe depuis plus de 20 ans, localisé à Le Pas depuis l'année dernière, les séances ayant lieu à la salle des fêtes.

Durant l'année 2021/2022 le pass sanitaire était obligatoire. Ceci n'est plus le cas pour cette nouvelle saison et ce qui devrait permettre à de nouveaux membres de nous rejoindre.

Les séances avec le coach Sébastien HOREAU étaient très appréciées. Malheureusement il s'est blessé et ne peut plus assurer les cours actuellement. Les nombreuses recherches pour le remplacer n'ont pas abouties pour l'instant. Nous continuons nos recherches.

Et nous avons pris la décision de reprendre les séances de toute façon le 3 janvier 2023 ; si possible avec un coach professionnel ; une piste est en cours. À défaut, un membre du bureau assurera les séances, en attendant de trouver une solution pérenne.

Les séances ont lieu le **mardi soir à 20h15**, hors vacances scolaires.

Lors de la saison 2020/2021, ont été proposés des cours en extérieur, chaque fois que le temps et les règles sanitaires le permettaient. Cette idée a bien plu et sera reprise cette année, en fonction des conditions météorologiques.

Les séances proposent du fitness, du renforcement musculaire, des cuisses-abdo-fessiers et un peu de cardio sous forme de hits. Elles se terminent toujours par de l'étirement et de la relaxation.

La séance est accessible à tout le monde : elle s'adapte aux conditions physiques de chaque participant ! Venez faire un essai.

La cotisation annuelle est de 40 euros. Une séance d'essai est offerte n'importe quand dans l'année.

Pour tout renseignement contactez Delphine Lecomte : au 06 73 53 39 15 ou à l'adresse gym.detente53@gmail.com.

Au 1er janvier prenez la bonne résolution de faire du sport et rejoignez-nous.



LES ANCIENS COMBATTANTS -AFN

Nous allons peut-être arriver à reprendre nos habitudes d'avant COVID, assemblée générale et repas.

Tout d'abord, nous voulons rendre hommage à Francis ROBERT qui nous a quitté fin 2021. Francis était secrétaire de l'Amicale depuis sa création en 1969. Nous allons essayer de continuer ainsi.

Nous vieillissons; le plus ancien de l'Amicale a 89 ans, le plus jeune 46 ans.

Nous avons assisté à la commémoration du 8 mai et du 11 novembre.

Merci à Madame le Maire et son conseil municipal pour la subvention qu'il nous ont accordée.



LE PAS SPORT

Une nouvelle année a recommencé, avec un effectif stable, avec l'arrivée de nouveaux séniors pour notre équipe qui évolue en district 4^{ème} division (Nathan Denancé, Noah Fouilleul, Nathan Baglin et Francky Jardin) et de nouveaux jeunes.

Les jeunes inscrits en U9 sont : Matthéo Brosse, Tito Rimbault, Baptiste Vivier, Miguel Vivier et Jade Lesavourey.

Pour les séniors, des entrainements ont lieu le mercredi soir et les matchs dans notre commune se déroulent systématiquement à 15H.

Pour les jeunes, nous continuons l'entente avec Brecé et Saint Mars sur Colmont, les entrainements ont lieu à Brecé le mercredi après-midi.



De gauche à droite et de haut en bas : Emmanuel Foret, Tanguy Lesage, Pierre Breton, Tom Martin, Benjamin Angot, Nathan Denancé, David Courteille, Baptiste Bessin, Antoine Angot, Paul Colin, Geoffrey Bahier, Daniel Hatte, Sylvie Hatte, Gaëtan Goussin, Cindy Moulin, Line Pichereau, Camille Cousin, Magali Launay, Nathan Baglin, Youri Sorokine, Thomas Duchesne, Noah Fouilleul, Colin Coupé, Alban Brière, Francky Jardin, Thibault Landais, Julien Fouassier, Fanfy.



De gauche à droite : Tito, Matthéo, Baptiste, Jade, Miguel.

Suite à l'assemblée générale, un nouveau bureau a été élu :

Président : Emmanuel Foret ; Vice-président : Christophe Houibert ; Trésorier : Fanfy ; Trésorier adjoint : Julien Fouassier ; Secrétaire : Gaëtan Goussin ; Membres : Antoine Angot ; Benjamin Angot ; Tom Martin ; Thibault Landais ; Mickael Lair ; Cyril Lesavourey ; Baptiste Bessin.

Nous remercions les partants du bureau qui ont œuvré plusieurs années dans l'association.

Lors de cette assemblée, en présence d'une représentante du district, des médailles ont été remises à Fanfy et à Gaëtan, pour les remercier de leur dévouement sans faille au club depuis de nombreuses années, 20 ans pour Fanfy et 35 ans pour Gaëtan.



Cette année, nous avons fait le tournoi familial début juin et nous prévoyons en 2023 de relancer notre choucroute ainsi que le tournoi familial.

Chez les jeunes, nous avons accueilli le samedi 15 Octobre un plateau de U9, une cinquantaine d'enfants de différents clubs, ravis d'être présents.

Tout cela ne serait pas possible si nous n'avions pas les subventions des communes de Le Pas et de Couesmes Vaucé, nous les remercions.

Merci également à nos sponsors, Daniel Hatte, Francis Letemplier, Geoffrey Bahier et Fanfy.

Enfin, un grand merci à ceux qui aident au bon fonctionnement du club, Julien Fouassier en tant que coach et entraîneur, Christophe Houibert pour seconder aux entraînements, Line Pichereau et Cindy Moulin aux lavages des maillots, ainsi qu'à tous, pour votre état d'esprit et votre participation active.

Cela permet au club de vivre dans la joie et dans la bonne humeur.

L'ensemble des membres du club vous souhaite de très belles fêtes et une bonne année 2023.

Le Pas autrefois

Les commerces au milieu du 20^e siècle

Aujourd'hui à Le Pas, trois commerces animent notre bourg : un bar, Chez Fanfy, une épicerie, Viveco, un salon de coiffure, A Bel'Hair.

Nous avons voulu savoir ce qu'il en a été autrefois. Pour cela nous avons fouillé la mémoire de nos anciens, en interrogeant Louis Angin, né en 1942, Léon Gaumer, né en 1956, et Gaëtan Goussin, né en 1962, qui nous procure aussi les photos qui illustrent ce texte. Tous trois vivent à Le Pas aujourd'hui et y ont passé leur enfance et adolescence.

Cela nous donne une photographie un peu combinée des années 1950 et 1960. Nous n'essayerons pas de dater plus précisément, la mémoire étant ainsi faite que les souvenirs de faits et de lieux sont plus sûrs que ceux de la chronologie.

Au milieu du 20^e siècle, après 1950, la commune disposait donc de 3 épiceries : l'une rue du Lavoir, l'autre sur la place (au N° 3 actuel) et enfin la dernière dans une maison aujourd'hui abattue, dans le carrefour central, au niveau de la « petite poste ». Oui, le carrefour d'aujourd'hui, toujours à la visibilité réduite lorsqu'on le traverse en voiture, était encore plus étroit à l'époque.

Dans les métiers de bouche, deux bouchers et un boulanger s'ajoutaient aux épiceries. Et un charcutier venait certains jours.

Comme il faut non seulement manger mais aussi s'habiller, un marchand de tissu était installé dans la grande maison, aujourd'hui à l'abandon, dans le carrefour, rue du Lavoir, en face de Chez Fanfy. Un autre marchand de tissu n'avait pas de magasin, mais se rendait chez les clients.

Ce magasin vendait aussi des vêtements prêts à porter. Mais deux couturières pouvaient réaliser des vêtements à partir de tissu. L'une travaillant chez elle ; l'autre se rendant chez les clients.



Figure 1—Route de Couesmes (aujourd'hui rue de Normandie), avec au fond le café qui existe toujours (Fanfy); la croix plus haute qu'aujourd'hui; au premier plan à droite un autre café (salon de coiffure actuel).

Deux sabotiers travaillaient et vendaient dans la commune. L'un des deux était également coiffeur. Par ailleurs un cor-donnier réparait les chaussures ou, même, en fabriquait.

Enfin la commune disposait de 4 cafés. L'un route de Normandie, au numéro 9 bis ; c'était également un restaurant ; un autre dans la maison en retrait, sur la place, en face du monument aux morts ; le troisième dans la maison actuelle du salon de coiffure ; et, enfin, celui qui existe toujours, Chez Fanfy. C'est le vin rouge, parfois servi au litre, et le calvados qui étaient le plus souvent consommés.



Figure2—Toujours route de Couesmes, à gauche le café-restaurant; au premier plan le cheval, encore nécessaire à l'agriculture et pour les déplacements; d'où le besoin d'un maréchal ferrant et d'un bourrelier.

Citons également quelques artisans : un charpentier dont la femme tenait un café, un charron, un maréchal ferrant, un bourrelier, un mécanicien agricole, un entrepreneur de battage, un autre d'abattage de bois et d'ensilage.

Un peu plus tard, un électricien et une entreprise de terrassement complètent l'offre.

Cela confirme la vocation agricole du territoire et le passage entre deux mondes : déjà des machines agricoles et le début de l'électricité, mais toujours des chevaux et des charrettes.

Quant à la Poste, celle que nous appelons « l'ancienne poste », elle a été construite dans les années 50.

Pas de médecin à Le Pas, mais un notaire, installé dans la maison à côté de Fanfy, derrière la grande croix, qui était encore plus haute à l'époque !

Comment expliquer la réduction du nombre de commerces dans Le Pas ? Dans un sourire nous pouvons dire qu'à l'époque tout le monde allait à l'une des deux messes de 8 heures ou de onze heures et qu'ensuite les cafés étaient remplis.

Mais, plus globalement, la population a baissé, de 984 habitants après-guerre à 549 aujourd'hui. Il n'existait pas encore de supermarchés dans les villes et de toute façon, il aurait été difficile de s'y rendre. Dans les années 50 il n'y avait que 3 à 4 voitures dans Le Pas, les déplacements se faisant à cheval, en charrette, et de plus en plus en vélos.

C'est aussi la période où ont eu lieu les grandes transformations techniques qui ont apporté confort et temps libre : en plus de la voiture, l'électrification de 1951 à 1958. Et dans les campagnes, le tracteur a progressivement remplacé le cheval ; le remembrement a eu lieu vers 1970. L'arrivée de l'eau courante un peu après.

Jacky et Gaëtan

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

15 janvier	Spectacle Les Polyssons	Associations de l'école
22 janvier	Pot de l'amitié	Commune
Février	Repas choucroute	Le Pas Sports
18 février	Ouverture de la pêche	Comité des fêtes
21 février	Défilé sur le thème des métiers	Associations de l'école
1er avril	Repas annuel couscous	Comité des fêtes
19 avril	Concours pétanque séniors	Le Pas Pétanque
1er mai	Vide grenier	Comité des fêtes
8 mai	Cérémonie de commémoration	
30 mai	Concours pétanque vétérans	Le Pas Pétanque
4 juin	Tournoi de foot familial	Le Pas Sports
24 juin	Kermesse	Associations de l'école
1er juillet	Concours loisirs	Le Pas Pétanque
25 juillet	Concours vétérans	Le Pas Pétanque
15 août	Concours pétanque seniors	Le Pas Pétanque
2 et 3 septembre	Fête communale	Comité des fêtes
2 et 3 septembre	Bourse aux vêtements	MAM
11 novembre	Cérémonie de commémoration	

En mémoire de Stéphane



Stéphane nous a brutalement quitté le 7 juillet 2022, à l'aube de ses 50 ans. C'était un employé, un collègue, un ami, un bénévole apprécié de tous. Il était très engagé dans tout ce qu'il entreprenait. Il aimait beaucoup notre commune et y était très investi dans son travail ainsi que dans plusieurs associations. Grâce à lui, la commune a notamment obtenu le prix départemental d'encouragement pour son fleurissement en 2019. Il n'était jamais à court d'idées; il a par exemple construit lui-même de petites choses pour agrémenter notamment le plan d'eau, comme la cabane pour les poules, des décors pour Noël,... Tout le monde appréciait son dévouement, sa gentillesse et son humour bien sûr !

Toutes nos pensées vont à sa famille et il restera à jamais dans nos cœurs.

Ta collègue et amie, Maguy

En mémoire de Romualdo



Romualdo nous a également subitement quitté le 2 août.

Lui et sa compagne Viviane se sont installés en janvier 2020 sur la commune en reprenant le Market Place, via l'opération SOS Villages.

C'était un homme souriant et chaleureux qui mettait à l'aise ses clients et qui s'épanouissait dans la gérance de ce commerce.

Sa bonne humeur laisse un grand vide.

Nous le remercions vivement pour son engagement sur la commune, ainsi que sa compagne.

La commune

MEMENTO

Mairie	02.43.08.88.15
La Poste	02.43.08.81.67
Ecole Primaire privée Saint-François-Xavier	02.43.04.76.43
Garderie communale	02.43.04.76.43
Salle des fêtes	02.43.08.92.28
France Services Ambrières les Vallées	02.53.95.65.00
Déchetterie Ambrières	02.43.08.89.82
SIAEP (Syndicat d'eau)	02.43.08.27.04
CCBM	02.43.08.47.47
Pompiers	18 ou 112
SAMU	15
Gendarmerie	17
Centre anti-poison Angers	02.41.48.21.21
Maison Médicale Ambrières	02.43.08.84.64
Maison Médicale des Trois Vallées	02.43.30.30.80
Maison Médicale Gorron	02.43.08.65.54
Pharmacie Ambrières	02.43.04.95.84
Pharmacie Gorron	02.43.08.63.04
Médecin de garde nuit et week-end	02.43.64.33.00
ADMR	02.43.64.33.00



Dépannage aux particuliers :

ENEDIS (électricité)	09.72.67.50.53
STGS (eau)	09.69.32.69.33
SAUR (assainissement)	02.44.71.05.58

Réseaux téléphoniques :

www.dommages-reseaux.orange.fr = permet à toute personne de signaler une anomalie constatée sur des équipements du réseau ORANGE

Site internet :

www.service-public.com = pour tous renseignements pour vos démarches administratives

Vous pouvez également, via ce site, effectuer des demandes d'état civil, vous inscrire sur les listes électorales, effectuer le recensement citoyen, signaler un déménagement